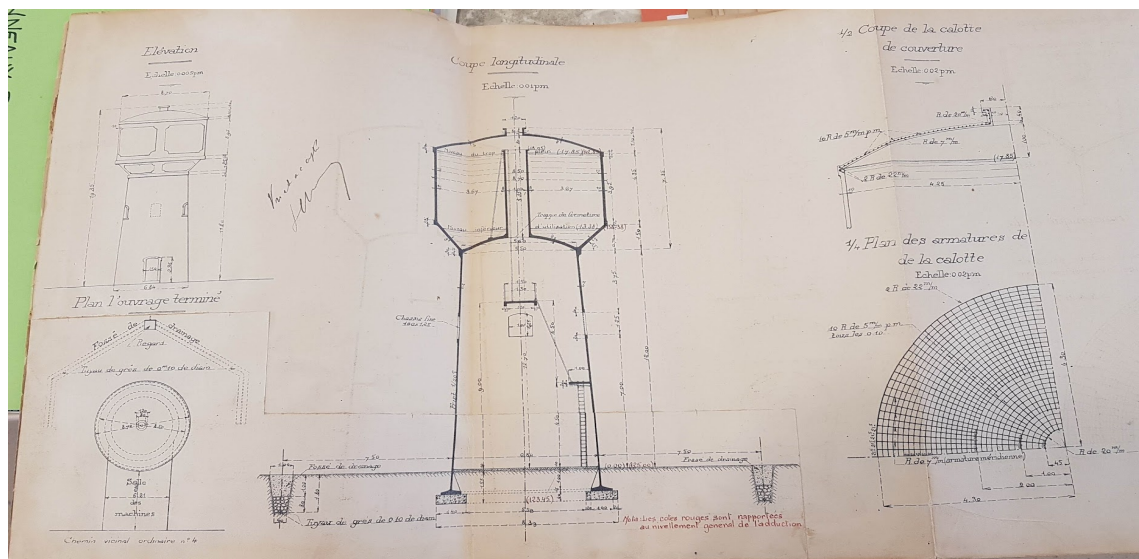


L'alimentation en eau à Bouzy de 1800 à 1940

(d'après les délibérations du conseil municipal de Bouzy, cotées Edepot17679 à Edepot17686
aux Archives Départementales de Châlons-en-Champagne
et 6W2 Archives municipales de Bouzy)



(plans -1924-1925 – Archives Municipales de Bouzy – cote 6W2)

Du plus loin que nous puissions remonter dans les registres des délibérations du conseil municipal de Bouzy, il est fait mention pour la première fois, le 23 septembre 1802 du souci d'approvisionner le village en eau et de la nécessité d'établir deux mares d'eaux. Ces mares se trouvaient alors dans les champs et ne recevaient que les eaux de pluie.

Des travaux sont également envisager pour capter, conserver et même multiplier les eaux de la Fontaine du Coq et de la fontaine dite Tourtelotte.

En 1821, la commune fit installer 2 tuyaux en terre cuite qui descendaient par le chemin de la Voie de Bulon et le chemin de la Loge, pour aboutir à l'actuelle place Barnaut et dirigés ensuite par des conduites vers les 2 mares.

Le 7 août 1850, le conseil municipal vote un crédit pour construire un aqueduc sur le chemin vicinal de Bouzy à Ambonnay, au lieudit « La Noue du Puits », pour le passage des eaux pluviales qui descendent de la Montagne.

En 1853, il est constaté que, sur le trajet de la source aux fontaines du village, une grande quantité d'eau est perdue et il est, donc, enfin décidé d'entreprendre des réparations, trop longtemps ajournées, sur les conduites et les réservoirs en mauvais état, qui amènent l'eau au village.

En 1880, des travaux sont exécuté pour augmenter le volume d'eau des fontaines du village. Dans de nombreuses maisons, étaient creusés des puits, parfois mitoyens. Des citernes recueillaient les eaux de pluie pour abreuver les animaux.

A la fin de l'année 1891, le conseil municipal vote la suppression des mares communales, qui par suite de l'extension des habitations, se trouvent alors dans l'intérieur du village et non plus dans les champs.

L'une d'elles se situait à l'emplacement de l'ancienne poste, où l'on installa un abreuvoir et un lavoir couvert et l'autre se trouvait place André Collard actuelle, où l'on installa également un abreuvoir.

Ces 2 abreuvoirs sont, en été, de véritables foyers d'infection. Les eaux de cours et les eaux ménagères qui s'y rendent, ne tardent pas à les corrompre. En outre, ces mares sont un danger pour les enfants.

Le conseil décide donc que le gué du bas sera converti en réservoir couvert, qui recevra les eaux des bâtiments communaux et de l'église et qui servirait en cas d'incendie.

En 1892, la mare du bas a donc été comblée pour être transformée en place publique. Cette mare recevant les eaux du chemin de Louvois et de la rue de Tours, le conseil municipal obtient l'autorisation de faire établir des conduits souterrains en béton.

Dès 1894, considérant que les rues du village sont en mauvais état par suite de l'absence de caniveaux, le conseil municipal décide que les propriétaires pourront demander la construction de caniveaux devant leur propriété en s'engageant à payer 3,50 francs par mètre, la commune prenant à sa charge le reste de la dépense.

Durant l'année 1905, le conseil municipal procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain sde 3,50 mètres de côté, lieudit « la Bruyère », dans le but d'y établir un puits au milieu des vignes.

En effet, en raison de l'absence totale de sources d'eau potable dans les vignes du terroir et de l'impossibilité d'amener celle de la Montagne, qui serait d'ailleurs insuffisante, les ouvriers vignerons sont dans la nécessité, pendant les chaleurs d'été de faire de grands dérangements pour se procurer de l'eau de boisson. Le seul moyen de parer à cet inconvénient était donc de creuser un puits communal au milieu du vignoble, surmonté d'un « dessus de puits de sécurité ».

Ce puits sera muni d'une pompe en 1930.

En 1921, un projet (château d'eau) est mis sur pied par le service des Ponts et Chaussées et il consiste en l'utilisation d'un forage existant. L'alimentation s'effectuera par pompage et un réservoir surélevé en ciment armé de 250 m3 est prévu.

En 1926, une station de pompage est établie dans un bâtiment aménagé à cet effet et élève l'eau du forage dans le réservoir d'alimentation. La distribution s'effectue dans le village par des canalisations en fonte.

16 bornes-fontaines avec raccord d'incendie et 7 bouches d'arrosage et d'incendie sont prévues sur le parcours de la distribution.

En 1934, il est constaté que le moteur de la station de pompage est trop faible et ne permet pas un pompage régulier et suffisant, ce qui occasionne des frais de courant considérables. Un moteur neuf est acheté en 1936.

Le 27 mai 1937, le maire ayant remarqué que certains propriétaires se souciaient peu du déversement sur la voie urbaine des eaux pluviales provenant de leurs bâtiments aussi bien que des eaux ménagères qui provoquent en certains endroits des cloaques malodorants et insalubres, prend un arrêté obligeant les propriétaires à installer à leurs frais une gargouille en fonte ou un tuyau ou un caniveau pavé.